

Convoi : 5 fourgons et 3 voitures de la Police Nationale, une voiture de 4 interprètes, 5 fourgons de nettoyage (2 grands, 3 petits), une équipe de nettoyage d 'au moins 4 agents.

Pont Mollien :

la base légale de l'opération est une plainte de la mairie
au moins 18 personnes déplacées vers le lieu de distribution
au mois 10 tentes saisies

Passage au BMX : les exilés disent que la police est venue dès 8 h ce matin.

Le convoi, perdu de vue, est passé derrière la PASS.

Arrivée à l'Hôpital par la Fermette :

un périmètre est établi rue du Beaumarais
au moins 9 personnes et 9 tentes déplacées
au moins 7 tentes saisies, dont une pleine de matériel.

rue de Judée :

au moins 29 personnes déplacées, sous la pluie et dans le vent, dont 3 avec tentes.

Marck :

les gars disent que des tentes ont été saisies.

retour BMX :

base juridique de l'opération : vol avec effraction (une société se plaint qu'ils prennent du matériel).

47 personnes et 41 tentes déplacées

au moins 14 tentes, des palettes (certaines coupées à la tronçonneuse) au moins 12, 2 sommiers et des matelas (au moins 30) saisis.

La police s'équipe de boucliers "pour se protéger," disent-ils, et ils sortent des gazeuses.

un exilé dit que certains ont été gazés, frappés, et intimidés au taser.

un camion benne part plein de palettes.